

Groupe des Anciens Maires des Hautes-Alpes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Pour notre association GAMHA, l'année 2024 débute par la diffusion du bulletin n° 7 apportant à tous nos adhérents et "partenaires" des collectivités, sous forme de vœux pour la nouvelle année, les moments forts de 2023 dans la vie de notre groupe, en résumé et en photos.

La première réunion de l'année 2024 pour le **conseil d'administration** nous rassemble le **28 février à Ventavon**.

Accueillis par M. Juan Moreno, Maire, celui-ci nous présente la commune étalée sur près de 4 500 ha, regroupant quelque 650 habitants dans ce paysage où l'arboriculture est bien présente à une altitude avoisinant 680 m. Partie du vaste territoire de la communauté de communes Sisteronais Buëch, la commune est comme bien d'autres confrontée à l'importante question de la gestion de l'eau, (vaste domaine qui constitue le thème de réflexion retenu par GAMHA pour débattre au cours de cette année).

Après un point d'actualité quant à la vie de l'association : - adhésion, - finances, - relation avec la FAMAF, le calendrier des réunions pour l'année est élaboré, se répartissant dans les différents secteurs géographiques du département sous réserve de l'avis favorable des communes alors contactées pour nous accueillir.

La suggestion d'organisation d'un voyage sur 2 - 3 jours est émise, et sera soumise à Raymond Marigne, "chef d'orchestre" en la matière.

Le thème d'étude sur l'eau permet à chacun des membres présents de faire-part succinctement de son expérience, alimentant ainsi les diverses "pistes" possibles pour analyser ce vaste domaine. Plusieurs interventions de responsables de services sont à envisager, couvrant entre autres l'agriculture, l'hydrologie, les usages de l'eau, la législation, les ressources et prélèvements, le réseau d'eau des communes, l'origine de l'eau vers le réseau, le budget, le transfert des compétences, ...

L'assemblée générale est convoquée le 8 avril à Rochebrune.

Le président Christian Brun accueille les participants, salue le Président Maurice JOUBERT et Mme de l'ADAMA 38, et excuse les personnes absentes parmi lesquelles les parlementaires hauts-alpins et le président du département. Il remercie Monsieur le Maire Daniel Aubin et son adjoint Bernard Hodoul de recevoir GAMHA pour son Assemblée Générale annuelle. Le premier magistrat remercie vivement les membres de l'association qui s'investissent, traitant de sujets qui suivent l'actualité en émettant

des avis pertinents, faisant ressortir l'importance de la vie publique et nous faisant part de tout son respect à notre égard.

Monsieur le Maire présente sa commune en remerciant tous les anciens élus qui ont su mettre en valeur la beauté des Hautes Alpes au travers des réalisations menées au service de l'agriculture, l'économie, le tourisme où la zone des trois lacs - prise en charge par la communauté de Communes - joue pleinement son rôle.

Un point sur la vie de GAMHA et les prochains rendez-vous envisagés est rapidement effectué par les soins du président Christian Brun avant que soient abordés les points et rapports liés à l'assemblée générale :

- * le rapport d'activité est présenté par votre serviteur (il est adopté à l'unanimité) ;
- * le rapport financier présenté par la trésorière Gisèle Martin fait apparaître un léger déficit de 543,73 € sur un budget aux dépenses s'élevant à 5074,73 € ; le budget prévisionnel 2024 s'équilibre à 35 240 € (rapport voté à l'unanimité) ;
- * le rapport moral présenté par le président Christian Brun "salue" le 23ème anniversaire de GAMHA : activités régulières et diversifiées, des adhérents fidèles, le souci de mettre en évidence le volet culturel et la convivialité (voyage envisagé mais un nombre insuffisant de participants n'a pas permis de concrétiser le projet 2023), la qualité des relations entretenues au sein de l'association ;
- * le renouvellement au conseil d'administration : les membres du tiers sortant sont élus à l'unanimité ; le renouvellement des membres du bureau est voté à l'unanimité.

Le projet de voyage du 19 au 21 septembre est présenté, un appel est lancé pour rassembler un effectif suffisant pour visiter Montpellier, Sète et Aigues Mortes et la Camargue. Le retour des inscriptions est souhaité pour début juin.

L'assemblée "plonge" alors dans "l'eau dans tous ses états", emmenée par la présentation de Mr Hervé Moynier, technicien à la Chambre d'Agriculture quant à la gestion de la ressource et la réflexion sur l'évolution des pratiques agricoles et des assolements et la présentation du projet SARTCLIMA (stratégie agricole régionale pour la transition climatique), afin de disposer d'un projet bâti sur l'engagement de moyens (financiers et techniques) à mettre en œuvre pour le démarrage et le suivi de l'accompagnement aux modifications des pratiques agricoles.

L'après-midi s'est poursuivie par la visite du Muséoscope du lac à Rousset.

Les "troupes" de GAMHA se retrouvent pour une journée conviviale à Crévoux le 13 juin.

Pour toute correspondance:

Christian Brun: gamha@gamha.org

Christian Brun présente les excuses reçues de la part des absents. Il remercie les présents ainsi que le Maire Stéphane Scarafagio et son adjoint Georges Pons de recevoir GAMHA puis aborde le déroulement de la journée avec un rapide point d'actualité quant à la "situation" de l'activité de l'association.

Monsieur le Maire de Crévoux présente sa commune qui compte seulement 130 habitants. Un historique détaillé est effectué depuis la création de la station en 1936 et l'implantation du centre Léo Lagrange et des auberges de jeunesse permettant des séjours de vacances pour les enfants et le démarrage de la station avec des structures de remontées mécaniques. Dans les années 1970 la station des Orres prend son essor favorisant la création d'emplois. Les difficultés de financement pour la station familiale et la création de résidences et commerces conduisent à donner délégation de gestion à la SEM SEDEV implantée à Vars. L'évolution du PLU et le projet de remplacement du téléski (54 ans d'âge) par un télésiège en reconsidérant également le site nordique permettent d'envisager une nouvelle dynamique. La commune doit également augmenter la capacité des réservoirs d'eau existants pour se prémunir au niveau des réseaux d'eau et incendie. La commune a adhéré au SIVU de l'eau de l'embrunais.

Le dossier de l'eau reprend "place" avec l'intervention de Mr Bernard Allard-Latour qui présente à l'assemblée le "bilan" des assises de l'eau, conséquence de la sècheresse de 2022. Au travers de 5 points abordés (eau potable, tourisme et entité GEMAPI, gestion des crues, gestion hydroagricole et micro centrales) les aspects entretien des digues et du lit des cours d'eau en prévention des risques d'inondations ont également été abordés y compris du point de vue financier très en deçà des besoins. Bernard Allard-Latour dénonce l'absence des élus lors de ces réunions, laissant trop souvent la place aux techniciens ! Une solidarité réciproque doit jouer de l'aval vers l'amont puisque les travaux effectués profitent aux populations et territoires situés en aval.

Madame Christine Maximin, Maire de Baratier et suppléante du sénateur Jean Michel Arnaud, signale l'attention portée par le parlementaire qui suit et intervient sur ce vaste dossier et la compétence eau qui devrait être transférée aux communautés de communes en janvier 2026 (malgré les discussions très avancées pour qu'elle reste dans les compétences de la commune).

Il est précisé qu'à ce jour les aides de l'État qui devaient intervenir pour les dégâts occasionnés par les inondations de l'automne 2023 ne sont pas encore attribuées.

Le voyage envisagé dans le Languedoc du 19 au 21 septembre 2024 risque fortement d'être annulé faute de participants inscrits à ce jour ; un dernier appel est lancé avant une décision qui devra intervenir très bientôt.

La visite du site et du moulin de Praveyral a lieu avant le repas pris dans une ambiance très conviviale au restaurant "le Petit Lulu".

Pour toute correspondance:

Christian Brun: gamha@gamha.org

Le **deuxième conseil d'administration de GAMHA** pour l'année 2024 se tient le **mercredi 6 novembre à Orcières**.

Le président de GAMHA Christian Brun remercie Monsieur Patrick Ricou d'accueillir la réunion du conseil d'administration de l'association des anciens Maires et adjoints des hautes Alpes, saluant les participants et excusant les membres empêchés. Une pensée va aux membres disparus : Henri Bellot et Auguste Truphème.

Monsieur le Maire d'Orcières effectue une présentation très détaillée de la commune d'Orcières, un territoire de quelque 10 000 ha (dont la moitié en zone du parc National des Écrins) comptant 700 habitants répartis dans 22 hameaux. 55 enfants fréquentent l'école Pierre-Gilles de Gennes. La commune est caractérisée par l'activité touristique saisonnière, dans une vallée agricole et artisanale, fortement impactée par la station Orcières 1850 qui a changé sa formule de gestion passant à une gouvernance d'économie mixte. Patrick Ricou présente le vaste programme envisagé de diversification des investissements (équipement de la station avec un nouveau télésiège, front de neige d'altitude au plateau de Rocherousse, le "monde des 6 lacs", la rénovation du Palais des sports, le parking couvert de 659 places sur 4 niveaux, rénovation et réhabilitation de résidences de loisir, le coeur de station piétonnisé, les énergies renouvelables avec microcentrale et turbine et réseau de chaleur à la station et au chef-lieu).

Dans ce contexte de forte dynamique pour la commune-station, Christian Brun invite les membres du conseil d'administration à s'organiser pour pallier au départ du secrétaire Jacques Gasquet réélu à St André d'Embrun : Jean Bernard prend en charge les comptes rendus de réunions alors que Patrick Pernin "veillera" aux convocations aux réunions.

Jean Bernard interroge l'assemblée sur le délicat dossier de le danger occasionné par les chiens de protection, souhaitant une démarche de GAMHA auprès des parlementaires hauts alpins.

Le Président reprend les points inscrits à l'ordre du jour :

- * les résultats du classement des communes suite aux dernières élections législatives permettent de connaître les communes lauréates dans les différentes catégories retenues pour la remise des Mariannes, les secondes seront associées,
- * l'ordre du jour de la réunion du 9 décembre au département,
- * le programme des réunions en 2024,
- * le bulletin.

Pour toute correspondance:

Christian Brun: gamha@gamha.org

Christian Brun donne alors la parole à Patrick Ricou et Bertrand Breilh, respectivement Président et directeur de la CLEDA (Commission Locale de l'Eau du Drac Amont mise en place en 2004) qui "porte" le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) pour animer l'important volet que constitue le thème de " l'eau dans tous ses états " retenu par notre association comme thème de travail tout au long de l'année.

La CLEDA couvre un territoire de 1000 kilomètres carrés sur 2 départements, 27 communes regroupant 13 000 habitants et arrosé par les 2 Dracs (de leur source au lac du Sautet), la Sèveraisse et la Souloise dans le Dévoluy. Elle est dotée d'une compétence historique d'animation avec des outils de gestion dans le cadre du "bon état" de l'eau, y compris la sécurisation et les usages au travers de directives cadres en respect de la loi sur l'eau.

Le SAGE a une portée juridique et un contrat de rivière qui s'applique aux travers de fiches actions se rapportant aux milieux, à la ressource, aux risques naturels entre autres sans omettre la problématique du partage de l'eau et des aspects de "conflit" intégrés dans des contrats de rivière (un premier jusqu'en 2017 prévoyait 102 actions réalisées à 78 %, puis un second regroupant 81 actions).

Un suivi quantitatif et qualitatif de la ressource tant dans les cours d'eau que dans les nappes est instauré.

Un nouveau programme est "sur les rails" concernant 32 secteurs ciblés sur 31,5 km de cours d'eau, exigeant un suivi de l'évolution sans omettre la pression écologique et "intégrant" les problèmes financiers, les mesures liées au curage des lits, les berges érodées, de gestion des digues, des matériaux.

Ce vaste dossier se caractérise aussi par le fait qu'une grande partie de la ressource va vers un autre bassin versant. Stockage mais aussi débit d'étiage sont au quotidien "sur la table "aux côtés de la qualité de l'eau à sauvegarder et l'importance des réseaux d'eau potable.

DIALOGUE ET SOLIDARITE demeurent les maîtres mots pour poursuivre l'importante tâche que représente le suivi du dossier " L'EAU DANS TOUS SES ETATS ".

Après un excellent repas partagé au restaurant "L'Orsatus", les membres de GAMHA ont pu se retrouver sur les bancs de "l'école d'autrefois "à St Jean St Nicolas, se rappelant l'époque du porte-plume, de la morale, et bien d'autres aspects d'alors.

Pour clôturer cette journée déjà intensément vécue, sur le chemin du retour, un petit "coucou" (très apprécié) à Madame Josette Reynier a permis d'avoir une pensée pour Jean Paul, membre fondateur de GAMHA décédé voici 4 ans.

Pour toute correspondance:

Christian Brun: gamha@gamha.org

pour le développement de notre groupe GAMAH.

Bon vent pour une excellente année 2025.

Le président du

Gamha

Jean-Pierre Eyraud Vice-président

6

Pour toute correspondance: